

RNCP : 37122

Plaquiste

Métier

A partir de plans de pose, vous édifiez des cloisons de doublage et de distribution en plaques de plâtre ou en cloisons préfabriquées. Vous réalisez également la pose d'éléments de plafonds sur ossatures ainsi que des corniches ou autres motifs décoratifs préfabriqués. Vous participez à l'isolation thermique et phonique des locaux et réalisez les finitions (traitement de joints). Une grande partie des tâches s'effectue en hauteur, sur escabeaux, échelles voire échafaudages. Vous intervenez au sein d'une équipe, soit sur des chantiers de constructions neuves, soit sur des chantiers de rénovation et de réhabilitation. Le travail demande une certaine mobilité.

Objectifs de la formation

- Aménager l'intérieur de locaux neufs et anciens.
- Construire des plafonds, des doublages, des cloisons et de réaliser ponctuellement l'isolation thermique et acoustique de bâtiments individuels et collectifs, à partir de dossiers techniques, de plans de pose ou de consignes verbales.
- Assurer les travaux de finition en réalisant le jointoiment et les enduits.
- Travailler de manière ponctuelle le plâtre traditionnel, en fonction de la nature du chantier.
- Intervenir à l'intérieur des bâtiments, parfois en hauteur sur des échafaudages
- Travailler en équipe et coordonner votre activité avec celles des autres corps de métiers présents sur le chantier (Electricien, menuisier, plombier...)
- Contrôler son travail et rendre compte à son responsable du déroulement du chantier

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 002479 – Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires :

- Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre
- Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre.

CCP 002480 – Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres:

- Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation thermique
- Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation acoustique.

Déroulé de la formation

Intitulés	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtres et similaires	14	490
Période en entreprise	2	70
Module 2 : Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres	5	175
Période en entreprise	2	70
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Certification/Diplôme

- Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 05/03/2023) composé des 2 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Modalités de certification

- Voir la fiche métier sur : www.afpar.com

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,....)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur(se) d'emploi à partir de 18 ans
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Pour suivre la formation dans de bonnes conditions : Savoir lire, écrire, compter

Les aptitudes requises

- Bonne condition physique (souplesse, agilité),
- Bonne coordination des mouvements,
- Aptitude au travail en hauteur,
- Esprit d'équipe,
- Sens de la sécurité.

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.com
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un(e) psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action.
Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Durée de la formation

Durée totale de la formation	910 heures (26 semaines)
Durée en centre de formation	770 heures (22 semaines)
Durée en entreprise	140 heures (4 semaines)

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Débouchés

- Accès à l'emploi (ROME F1604) :
 - Plaquiste
 - Plâtrier(ère)
 - Agenceur de magasins, de bureaux

Suite de parcours

- Dans le cadre d'une évolution vers une polyvalence, un développement de compétences supplémentaires dans le second œuvre :
 - Titre Professionnel de Peintre en Bâtiment et/ou Agent(e) d'entretien du bâtiment (niveau 3)
- Dans le cadre d'une évolution de carrière :
 - Titre Professionnel de Peintre décorateur(trice) (niveau 4)
 - Titre Professionnel de Chef(fe) de chantier aménagements Finitions (niveau 4)
 - Titre Professionnel de Conducteur(trice) de travaux aménagements finitions (niveau 5)

Equivalences/liens/correspondances avec les certifications d'autres ministères

- CAP Métiers du plâtre et de l'isolation
- CAP Staffeur-ornemaniste
- Mention Complémentaire Plaquiste

Passerelles vers des certifications du Ministère du travail

- Aucune



Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19.
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu

Lieux	Dates de début	Dates de fin	Modalités
CFPA de Saint Denis	04/10/2023	29/03/2024	En présentiel
	12/06/2024	13/12/2024	En présentiel
CFPA de Saint-Paul	17/10/2023	12/04/2024	En présentiel

Nombre de demandeurs d'emploi en attente de recrutement pour cette formation

	
CFPA de Saint Denis	CFPA de Saint Paul
<p>Rouge : nombre d'inscrits très importants Orange : assez important Vert : peu élevé</p>	<p>Rouge : nombre d'inscrits très importants Orange : assez important Vert : peu élevé</p>

Indicateurs

Nombre de stagiaires formés	
2020	Effectif : 28
2021	Effectif : 26
2022	Effectif : 24

Taux de réussite à la session d'examen		
2020	Validation totale : 100%	
2021	Validation totale : 100%	
2022	Validation totale : 100%	

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation		
2020	32%	Taux de réponse : 66%
2021	50%	Taux de réponse : 64%
2022	32%	Taux de réponse : 83%

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois de Plaquiste		
2022	11%	Taux de réponse : 83%

Taux de satisfaction des stagiaires	
2022	84%